

Décision

Générale

colonial

Décision n° 331 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 331

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 février 1967

Numéro JO

n° 4 du 01/04/1967

Date du numéro

1 avril 1967

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de 100.000 francs Djibouti, soit 2.300 francs métropolitains, est allouée à la Fédération des Sports de Djibouti, au titre de participation aux frais de déplacement à Asmara (Ethiopie) d'une équipe de basket-ball, devant participer à un tournoi international.